

**Charte d'utilisation du réseau du Centre
de services des Phares et des
technologies par les élèves
École secondaire du Mistral**

Nom : _____

Cette charte est destinée aux élèves de l'école secondaire du Mistral

Nos principes :

Dans le cadre de sa mission éducative, l'école secondaire du Mistral met à la disposition de ses élèves le réseau du Centre de services avec authentification. L'école permet l'utilisation d'appareils appartenant aux élèves, mais encadre cette utilisation par cette Charte visant à sensibiliser et à responsabiliser les utilisateurs.

La présente Charte s'adresse à tous les utilisateurs du réseau du Centre de services. Toute personne faisant usage d'un appareil, dont un appareil personnel est réputé avoir accepté la présente Charte.

L'utilisation d'appareils et du réseau doit se faire dans le respect de l'intégrité de la personne et des équipements de l'école.

1. Accès au réseau du Centre de services

- 1.1 L'accès au réseau du Centre de services et l'utilisation d'appareils pour accéder à ce réseau sont permis pour les élèves.
- 1.2 L'accès au réseau du Centre de services par tout appareil, dont les appareils personnels est permis lors des périodes de cours **à condition que l'enseignant(e) en donne l'autorisation** et que l'utilisation vise un but pédagogique.
- 1.3 L'accès au réseau du Centre de services par tout appareil est autorisé en dehors des périodes de cours à condition que l'utilisateur respecte l'étiquette ainsi que les dispositions décrites dans cette Charte. L'école se réserve le droit de définir des périodes d'utilisation.
- 1.4 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quelque problème que ce soit qui pourrait survenir sur les appareils personnels des élèves, suite à leur branchement au réseau du Centre de services.
- 1.5 L'impression de documents de la part d'élèves par des appareils personnels ne sera pas permise.
- 1.6 L'école se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tous les appareils accédant au réseau du Centre de services pour s'assurer que les utilisateurs respectent le cadre d'utilisation. Il s'agit entre autres de valider les sites visités et les téléchargements faits. Aucune donnée personnelle ne peut être vérifiée.
- 1.7 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la perte, du vol ou du bris des appareils personnels apportés à l'école par leurs utilisateurs.
- 1.8 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout coût en lien avec l'utilisation des appareils personnels apportés à l'école par leurs utilisateurs.
- 1.9 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable du harcèlement et/ou de l'intimidation subis lors de l'utilisation du réseau du Centre de services.

2- Cadre d'utilisation

- 2.1 L'usage du réseau du Centre de services est strictement interdit lors des évaluations à moins que l'enseignant(e) ne le permette.
- 2.2 L'élève est responsable de son mot de passe pour avoir accès au réseau et s'engage à ne pas le divulguer.
- 2.3 L'accès à tout type de site web à partir du réseau du Centre de services par l'entremise d'applications, de services Web et de sites Internet par tout type d'appareil doit respecter les lois en vigueur au pays, ce qui inclut la propriété intellectuelle, le droit à la vie privée et le respect de la personne humaine.
- 2.4. L'usage du réseau du Centre de services est strictement interdit pour la consultation de documents à caractère pornographique ou incitant à la haine, aux crimes et aux délits.
- 2.5 L'usage du réseau du Centre de services est strictement interdit pour effectuer des téléchargements illégaux, des copies de logiciels, de musique et de tout contenu protégé par des droits d'auteur.
- 2.6 Dans le respect de l'intégrité de la personne, de la vie privée et de l'équipement, les utilisateurs du réseau du Centre de services s'engagent à :
 - a) ne pas harceler, intimider ou porter atteinte à la dignité humaine d'autrui par l'intermédiaire de textes, de vidéos, d'enregistrements sonores ou d'images.
 - b) ne pas diffuser d'information pouvant porter atteinte à la vie privée ou à l'image d'autrui.
 - c) ne pas faire la promotion du racisme, de la violence, des crimes et des délits.
 - d) ne pas prendre et/ou publier de photos ou de vidéos sans l'autorisation des personnes représentées ou sans l'autorisation du propriétaire du copyright.

- e) ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau du Centre de services ou d'un des systèmes connectés, ne pas introduire sur le réseau ou sur les appareils qui y sont branchés des programmes illégaux ou malicieux ou des programmes pouvant endommager des fichiers.
- f) ne pas saturer les ressources, ne pas chercher à contourner les dispositifs de sécurité et ne pas accéder aux informations d'un autre utilisateur sans son autorisation.
- g) respecter les règles présentent dans le code de vie de l'école en tout temps lors de l'utilisation du réseau du Centre de services.

3- Sanctions :

Le non-respect d'un des éléments de cette Charte pourra entraîner :

- a) Une suspension sans préavis et immédiate de l'accès au réseau du Centre de services pour l'élève.
- b) Des sanctions administratives ou disciplinaires allant jusqu'au renvoi de l'élève.
- c) Selon la gravité du geste posé, une plainte aux autorités judiciaires, exposant l'utilisateur aux sanctions pénales alors prévues par les lois en vigueur.

Mon engagement à l'école secondaire du Mistral

Élève

Moi, _____, j'ai lu la présente Charte d'utilisation du réseau du Centre de services et je m'engage à la respecter. Je demande donc la permission d'avoir accès au réseau du Centre de services avec mon appareil personnel à l'école secondaire du Mistral.

Signature : _____ Date : _____

Numéro de fiche : _____

Parent ou tuteur de l'élève

Moi, _____, j'ai lu la présente Charte d'utilisation du réseau du Centre de services et je m'engage à la respecter et à la faire respecter par mon enfant.

J'accepte

Je refuse

Signature : _____ Date : _____

Nom de l'enseignant(e) qui soutient la demande : _____